SUBTILCOACHING vous propose la

FORMATION – ACCOMPAGNEMENT GAPP Dirigeants 2027

Formation et Accompagnement « Groupe d'Amélioration de la Pratique Professionnelle à la Direction d'Organisation : comment améliorer sa posture de Leader »

- Vous dirigez une organisation, une entreprise et vous n'arrivez pas toujours à prendre le recul nécessaire sur votre pratique.
- Vous manquez de temps et d'espace pour analyser votre situation, vos problématiques et travailler votre posture de Dirigeant.

La formation « Groupe d'Amélioration de la Pratique Professionnelle-Dirigeants » vous offre **un cadre de travail et de réflexion** en toute **confidentialité** en compagnie d'autres dirigeants confrontés aux mêmes situations.

Nous vous proposons 6 jours d'accompagnement sur 6 mois, dans un cadre protecteur et sympathique (Le Bois du Bon Séjour à Pont Sainte Marie près de Troyes) en petit groupe (4 à 5 maximum).

Les animateurs de cette formation sont coach et préparateur mental pour l'un et coach et formateur pour l'autre depuis plus de 30 ans. Ils vous accueilleront et vous feront travailler à partir de vos cas concrets avec bienveillance et sans jugement.

2 novembre 2026

Subtilcoaching – Formations

GAPP (Groupe d'Amélioration de la Pratique Professionnelle)

DIRIGEANTS 2027

Objectifs :
- ✓ S'extraire de son système et prendre le recul nécessaire sur son entreprise, son organisation et son rôle de leader ;
- ✓ Sortir d'un processus de solitude et d'isolement du Chef d'Entreprise ;
- ✓ Fédérer les équipes autour d'un objectif commun ;
- ✓ Partager sur vos situations respectives et rechercher des solutions ;

Compétences visées :
- ✓ Se donner un sas de décompression ;
- ✓ Affûter son expertise de Dirigeant ;
- ✓ Echanger et se confronter sur des situations complexes ;
- ✓ Obtenir l'adhésion des équipes
- ✓ Dénouer les situations conflictuelles dues au changement

Public : Chefs d'entreprises, Directeurs, Responsables d'Unités

Prérequis :
- ✓ Manager une équipe et être décisionnaire dans son entreprise (DG, PDG, membre du CODIR…)
- ✓ Passer son inventaire Process Com®

Moyens pédagogiques : apports théoriques, jeux de rôle, mises en situation, cas pratiques et partage d'expérience

Durée : **6 jours sur 6 mois**

Evaluation : questionnaire et attestation de formation

PROGRAMME

1. Préparation à l'intégration du groupe
- ➢ Les objectifs de la formation ;
- ➢ Les règles de travail et de fonctionnement du groupe ;
- ➢ Autodiagnostic de positionnement ;
- ➢ Ajustement d'Imago afin de renforcer l'intimité du groupe et pour faire émerger l'intelligence collective.

2. Découverte de soi et des autres dans la relation interpersonnelle
- ➢ Découvrir son inventaire de personnalité Process Com ainsi que ses postures favorites de leader en effet miroir du groupe ;
- ➢ Les apprivoiser pour mieux communiquer et mieux diriger ;
- ➢ Identifier ses croyances aidantes et limitantes ;

3. Renforcer sa posture de leader
- ➢ Comprendre les Signes de reconnaissance positifs et négatifs ;
- ➢ Apprendre à utiliser des signes de reconnaissance positifs ;
- ➢ Apprendre à formuler des propositions d'amélioration afin de sortir de comportements d'attente et de plainte et de rendre ses équipes autonomes et responsables ;
- ➢ Intégrer sa part de responsabilité en tant que Leader dans les situations professionnelles ;
- ➢ Découvrir et pratiquer l'écoute active ;
- ➢ Utiliser les questions fondamentales du coaching pour rendre ses équipes autonomes et sortir du jugement infantilisant

4. Les outils du Leader
- ➢ Les états du Moi et les positions de vie ;
- ➢ L'ajustement d'Imago (extraite de la Théorie Organisationnelle de Berne) ; La météo quotidienne ;
- ➢ L'écoute active et les questions de coach
- ➢ Les signes de reconnaissance et la satisfaction des Besoins Psychologiques ;
- ➢ Les styles de communication et de management ;
- ➢ Les accords toltèques ;
- ➢ Les valeurs ;
- ➢ Les règles nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation ;
- ➢ Les émotions ;
- ➢ Les 3P : La Protection du système, les Permissions, la Puissance ;
- ➢ La Responsabilité du Leader ;
- ➢ L'exemplarité…

Conclusion de la formation ; évaluation de la formation

2 novembre 2026

ORGANISATION de la Formation

Calendrier :
Mercredi 27 janvier 2027
Mercredi 10 mars
Mercredi 14 avril
Mercredi 12 mai.
Mercredi 23 juin
Mercredi 21 juillet

Horaires : **Accueil** à partir de 8 h et collation avec café, jus de fruit, viennoiseries

8 h 30 – 12 h puis 13 h 30 - 17 h ;
Soit 7 heures de formation par jour et 42 heures au total.

Déjeuner sur place avec entrée du marché, plat du marché et dessert du marché, eau et café, inclus dans le prix de vente. (si vous prenez du vin, il est à régler sur place) (merci d'indiquer vos éventuelles intolérances/restrictions alimentaires)

Capacité d'accueil : 3 à 5 stagiaires maximum afin de travailler au mieux sur une journée.

Lieu : Le Bois du Bon Séjour, 2 rue Roger Salengro, 10150 Pont Sainte Marie. Tél : 03 25 81 04 54

Possibilité de profiter du Parc pendant les pauses et le déjeuner.

Investissement : **3 750 € nets** comprenant inventaire Process Com, compte rendu, préparation de la formation, animation pédagogique par le Formateur et le Coach, location de salle, déjeuners et collations pour 42 heures de formation. Le Cabinet étant certifié QUALIOPI, la formation peut être prise en charge, au moins en partie, par votre OPCO.

Moyens d'évaluation et **Support pédagogique** : liste d'émargements, attestation de fin de formation, restitution, auto évaluation en début et en fin de formation, questionnaire d'évaluation à chaud. Un support de formation est remis à chaque stagiaire lors de la première journée de formation.

Les conditions d'admission : Un entretien préalable doit avoir lieu avec le formateur afin de vérifier avec le stagiaire ses objectifs, ses besoins et ses attentes vis-à-vis de la formation. A la suite de l'entretien, le stagiaire et le formateur pourront décider de l'inscription définitive à la formation.

Le formateur : Marie-Pierre SUBTIL, Formateur et consultant depuis plus de 30 ans. Juriste de formation, diplômée de PARIS VIII en Coaching en 2007, accréditée par l'EMCC (Fédération de Coachs professionnels) ; intervient principalement en PME et en entreprises industrielles ;
Le coach : Jean-Pierre SUBTIL, préparateur mental et coach depuis 8 ans.

Accueil des personnes en situation de handicap : Si l'un des futurs bénéficiaires pourrait être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, prendre contact avec le référent handicap : Marie-Pierre SUBTIL, mpsubtil@orange.fr; 06 83 07 05 39.

La Déontologie et la Charte Qualité du Cabinet SUBTILCOACHING sont consultables sur le site du cabinet : http://www.subtilcoaching.com/page57.html

2 novembre 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vos coordonnées

Nom : _ Prénom : _

Age : _ _ _ _ _ _

Entreprise : _

Fonction : _

Salarié ☐ Travailleur Non Salarié ☐ Autres ☐ _

Adresse : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

2 novembre 2026

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE FORMATION du CABINET SUBTILCOACHING – Troyes le 1er janvier 2026

Désignation

SUBTILCOACHING est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les formations « sur mesure ». Son siège est fixé au 51bis rue de la Paix à TROYES 10000. SUBTILCOACHING conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises, et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.
Ses identifiants sont : SIRET : 501 495 121 00037 - APE 9609Z ; Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 21 10 00707 10 auprès du Préfet de Champagne Ardenne
Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :
- **client** : toute personne physique ou morale qui passe commande d'une formation auprès de SUBTILCOACHING.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations interentreprises** : les formations que SUBTILCOACHING anime pour son compte ou pour le compte d'un autre organisme de formation en sous-traitance et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par SUBTILCOACHING pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : opérateurs de compétences chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par SUBTILCOACHING pour le compte d'un **Client**. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client.**

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix, sauf les inventaires PCM, sont indiqués en euros nets de taxes, SUBTILCOACHING ayant été exonéré de TVA le 26 janvier 2015. Le règlement du prix de la formation est à effectuer en cours ou à l'issue de la formation, à réception des factures et des feuilles d'émargement, au comptant, sans escompte à l'ordre de SUBTILCOACHING. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.
Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. SUBTILCOACHING aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à SUBTILCOACHING.
SUBTILCOACHING refuse dorénavant le règlement par les OPCO. C'est à l'entreprise cliente de faire les démarches auprès de son OPCO, de payer sur facture SUBTILCOACHING et de se faire rembourser par l'OPCO concerné.

■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par SUBTILCOACHING. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de SUBTILCOACHING distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.
Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à SUBTILCOACHING.
D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le **Client**, SUBTILCOACHING se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :
- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation

■ Effectif et ajournement

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à SUBTILCOACHING ont valeur contractuelle.
Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, SUBTILCOACHING se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

■ Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par SUBTILCOACHING au **Client**. Ce devis, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à SUBTILCOACHING par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal ou mail.
Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre SUBTILCOACHING et le **Client**.
A l'issue de la formation, SUBTILCOACHING remet une attestation de formation et d'évaluation des compétences acquises au **Client**.

■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, SUBTILCOACHING est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.
SUBTILCOACHING ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à SUBTILCOACHING, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de SUBTILCOACHING.

■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale…) utilisés par SUBTILCOACHING pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.
A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, traduire, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de SUBTILCOACHING. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ Confidentialité et communication

SUBTILCOACHING, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la

prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par SUBTILCOACHING au **Client**.
SUBTILCOACHING s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.
Cependant, le **Client** accepte d'être cité par SUBTILCOACHING comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise SUBTILCOACHING à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :
- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de SUBTILCOACHING.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : SUBTILCOACHING 51bis rue de la Paix, 10000 TROYES, ou par voie électronique à : accueil@subtilcoaching.com

En particulier, SUBTILCOACHING conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.
Enfin, SUBTILCOACHING s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

■ Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et SUBTILCOACHING à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Troyes seront seuls compétents pour régler le litige.

Date et signature du Client :